

Le PETIT BACHYNOIS

VIE de la COMMUNE

- **Le dimanche 1er mai**, la troisième marche du muguet organisée par l'association «Vivons Bachy» fut un succès. C'est le parcours franco-belge « Dans les Pas de Monique qui avait été choisi. 80 marcheurs étaient au rendez vous, le temps était beau et l'après midi particulièrement agréable.
- **Le vendredi 8 mai**, les Anciens Combattants, le Maire, les membres du conseil municipal et les habitants se retrouvaient en souvenir de la capitulation définitive de l'Allemagne nazie. Après le dépôt de gerbes, M. Philippe Delcourt, maire, prononça le message de M. Jean-Marc Todeschini, Secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire. M. Alain Delebarre procéda à l'appel aux morts puis une minute de recueillement fut observée.
- **Les 14 et 15 mai** : le tournoi international de bourles, avec 38 équipes inscrites, organisé par l'association des Joyeux Bourleux qui a permis de sélectionner les équipes qui participeront au second week-end pour la finale. L'équipe de la mairie, confrontée à deux équipes belges s'est qualifiée pour les huitième de finale mais a dû s'incliner par le score de 8 à 2 face à l'équipe de Ludovic des bourleux de Bachy.
- **Le vendredi 20 mai**, à la médiathèque Céline Muyaert racontait des petites histoires sur les émotions aux enfants tandis que Rémi Guerrin, artiste photographe, proposait dans le cadre du Contrat Local d'Education Artistique (CLEA), un atelier origami avec les photos réalisés par les élèves volontaire de la classe de Mme Pastor lors d'une séance précédente.
- **Les samedi 21 et dimanche 24 mai** : les spectateurs étaient venus nombreux pour assister à la finale du tournoi de bourles où s'affrontaient l'équipe de Bachy emmenée par Sandy face à l'équipe belge de Léaucourt. C'est par une écrasante victoire (15 à 2) que Sandy, Pierre, Antoine et Laurent remportaient une nouvelle fois le trophée. Après la remise des prix par M. Philippe Delcourt, Sébastien Loosveldt, président de l'association des Joyeux Bourleux invitait tous les participants au pot de l'amitié.
- **Dimanche 22 mai**, le marché des créateurs préparé par l'association Festy Bachy réunissait 20 exposants. Un large choix de cadeaux était proposé aux visiteurs venus nombreux.
- **Le samedi 28 mai**, à l'occasion de la fête des mères, M. le maire en présence des membres du conseil municipal, a eu le plaisir d'accueillir les familles des petits bachynois nés depuis une année. Après le discours, les conseillers ont remis aux mamans un cadeau et des fleurs. Durant cette manifestation, c'était aussi l'occasion de fêter les médaillés du travail de l'année, qui ont reçu chacun leur diplôme. Ont été récompensés : M. , médaille d'argent et M. médaille or vermeil. C'était aussi le moment qui a été choisi pour accueillir les nouveaux habitants dont 14 couples étaient présents.

Vous retrouverez des photos de ces manifestations dans le magazine de fin d'année.

Les Indicateurs de la MAIRIE

- Nombre de demandeurs d'emploi : inscrits dont non indemnisés (situation au 15 mai 2016).
- Nombre de vacations à la garderie pour le mois d'avril : .
- Nombre de repas servis à la cantine en mai : .

Nouvelles Brèves

❑ **Bloctel : la nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique**

C'est à partir du 1^{er} juin 2016 que la nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique va être effectivement ouverte. A cette date, les consommateurs pourront s'inscrire gratuitement sur ce registre d'opposition. Pour cela, ils devront entrer leur(s) numéro(s) de téléphone fixe et/ou portable(s) sur le site www.bloctel.gouv.fr. Ils recevront alors un récépissé précisant la date à laquelle leur inscription sera effective (celle-ci sera effective au maximum 30 jours après la réception du récépissé). La durée d'inscription sur la liste d'opposition est de 3 ans, et 3 mois avant l'expiration de ce délai, les consommateurs seront contactés par courriel ou courrier postal pour renouveler, s'ils le souhaitent, l'inscription de leur(s) numéro(s) sur le registre d'opposition.

Si les appels continuent, les consommateurs pourront s'identifier sur le site www.bloctel.gouv.fr afin de remplir le formulaire de réclamation.

Toutefois, le démarchage restera autorisé dans les situations suivantes :

- « en cas de relations contractuelles préexistantes » (par exemple, votre banque pourra continuer à vous appeler pour vous formuler des offres) ;
- En vue de la fourniture de journaux, de périodiques ou de magazines ;
- De la part d'institut de sondage ou d'associations à but non lucratif, dès lors qu'il ne s'agira pas de prospection commerciale.

Pour en savoir plus :

- DGCRF - Bloctel, la nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique (<http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/bloctel-nouvelle-liste-dopposition-au-demarchage-telephonique>)
- Démarchage téléphonique : le vrai du faux sur Bloctel (<http://www.economie.gouv.fr/vous-orienter/particulier/demarchage-telephonique>)
- Opposition à l'utilisation de ses données personnelles à des fins de prospection commerciale (<http://economie.gouv.fr/dgccrf/Publications/Vie-pratique/Fiches-pratiques/Opposition-a-lutilisation-donnees-personnelles-a-des-fins-prospection-commerciale>)

❑ **Campagne de sensibilisation et de recherche de soutiens réguliers pour la Croix Rouge**

Du 13 juin au 02 juillet 2016, à raison de 3 jours maximum sur cette période, une équipe ira à la rencontre des personnes à leur domicile, au nom de la Croix Rouge française. Clairement identifiée par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association, elle interviendra entre 12h et 21h du lundi au vendredi et de 12h à 18h le samedi. Ces campagnes visent à sensibiliser les individus sur les missions d'intérêt général de la Croix Rouge française. Elles ont également pour objectif de trouver de nouveaux soutiens réguliers, mais ne feront pas l'objet d'une quête en espèces ou en chèques, et aucun tract ne sera distribué sur la voie publique.

❑ **Les bons réflexes face au démarchage abusif**

Vous êtes régulièrement sollicités à votre domicile ou par téléphone pour faire réaliser des travaux : installation de panneaux solaires, pompe à chaleur, isolation des combles... Il n'est malheureusement pas rare que les entreprises, qui démarchent ainsi leurs clients, pratiquent des tarifs deux fois plus élevés qu'une entreprise compétitive. Votre conseiller Espace Info Energie (EIE) Pévèle Carembault est à vos cotés pour vous accompagner dans l'élaboration de votre projet. Il vous apportera gratuitement des réponses concrètes, pratiques et techniques pour maîtriser vos consommations d'énergie, améliorer le confort de votre logement, et bénéficier d'aides financières.

Avant d'accepter toute offre issue d'un démarchage, nous vous conseillons de contacter Guillaume Flament, le conseiller EIE Pévèle Carembault 3 rue Jules Roch 59310 Orchies par téléphone ou par mail ou sur rendez-vous au 03 59 611 202 eiepevelecarembault@adilnord.fr

❑ **Recensement militaire** : les garçons et les filles nés en avril, mai et juin 2000 sont invités à se présenter en mairie muni de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents avant le 30 juin 2016 pour se faire inscrire sur les listes de recensement militaire. L'attestation de recensement est obligatoire pour se présenter aux examens (CAP, BEP, etc.), passer le permis de conduire, être inscrit sur les listes électorales, participer à la Journée Défense et Citoyenneté.

❑ **Pensez à Tailler vos haies, arbres et arbustes** : les jardins nous offrent de bons moments de détente mais entraînent également quelques servitudes comme la taille des haies et l'entretien des terrains.

Nous avons le devoir de tailler nos haies mitoyennes (celles qui séparent notre propriété de celle du voisin) ainsi que celles qui longent les voies publiques et peuvent donc gêner le passage des piétons ou des voitures. Les arbres et arbustes proches des voies doivent également être élagués. Les pieds de vos plants doivent se trouver à 50 cm de la limite séparative si votre haie est inférieure à 2 mètres, sinon ils doivent se trouver à 2 mètres de distance. Les distances se mesurent au centre du pied de l'arbre, même si celui-ci n'a pas un tronc droit. Les arbres poussant trop près de la propriété voisine peuvent être source de conflits. Sachez que votre voisin peut exiger que vous coupiez les branches de votre arbre qui dépassent sur sa propriété et ce quelque soit leur hauteur ! Vous êtes également responsable des dommages causés par les racines de votre arbre chez les voisins. Alors, pour éviter tous ces désagréments, évaluez bien les distances avant de planter un arbre et prévoyez sa croissance.

❑ **Opération tranquillité vacances** : Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de la brigade de gendarmerie de Cysoing.

❑ **Appel au civisme des propriétaires de chiens pour la propreté du village**

Trottoirs, parkings, espaces verts et promenades sont souvent souillés par des crottes de chiens. Au-delà du désagrément visuel et olfactif, les déjections canines peuvent engendrer des chutes, ainsi que des contaminations parasitaires ou bactériennes. Il n'est pas interdit de promener son chien sur la voie publique, mais il est demandé expressément aux propriétaires de respecter la propreté du village. Le bon réflexe ? Un geste tout simple : vous munir d'un sac plastique pour ramasser les déjections de votre animal préféré. De plus, nous demandons aux propriétaires de bien vouloir tenir leur chien dans leur propriété afin d'éviter qu'il ne divague sur la voie publique.

❑ **Le SYMIDEME participe au « village grandeur nature » organisé par la commune de Thumeries.** Cet événement, dédié au développement durable (stand sur la biodiversité, eau, déchets...) qui se tiendra le samedi 4 juin de 10h00 à 18h00

Le SYMIDEME lors de cet événement proposera différents ateliers :

❑ Animation compostage par un maître composteur (destiné aux adultes) et distribution de compost

❑ Sensibilisation sur le tri, le recyclage et le compostage

❑ Mise à disposition de jeux et de livres pour les enfants

❑ Création de têtes de l'art (visages à partir de déchets propres)

❑ Création de papier recyclé

❑ Questionnaire sur la gestion des déchets proposé aux participants avec la possibilité de gagner des lots (composteurs en bois, soda-stream, ...)

❑ Distribution de documents informatifs

❑ Exposition de 30 clichés sur les déchets intitulé "les déchets sublimés"

Informations pratiques

❑ **Création d'entreprise à Bachy :**

ALLO TAXI PEVELE - M. Maxime Pawlaczkyk, 54 allée des Remparts Bachy Tel. 06 86 59 09 75
Déplacements privés et professionnels, transports médicaux.

Dernière minute

➤ **Vide grenier organisée par l'association « Les Bois sans Soif » au profit du Centre Communal d'Action Sociale le 25 juin 2016**

Il aura lieu de 13h à 18h, rue du Maréchal Foch, rue du Pavé du Château, rue de l'Ancienne Drève, rue Jean-Baptiste Lebas, rue des Archers. Pour le bon déroulement du vide grenier et afin que les riverains puissent réserver en priorité les emplacements face à leur domicile, nous vous demandons de vous

inscrire lors de la séance réservée aux bachynois du 4 juin 2016 à la salle des fêtes (permanence assurée par l'association les « Bois Sans Soif » de 9h à 12h).

Un accueil pour tous sera également assuré au foyer rural les samedis 11, 18 et 25 juin 2016.

➤ Une exposition de voitures anciennes aura lieu le jour de la braderie (25 juin 2016 de 13h à 18h), au parking de l'école. Entrée gratuite. Si vous souhaitez exposer une voiture de collection, contactez M Eric Dievart, tel 03 20 79 71 96 après 19h. dievarteric@orange.fr.

➤ Cette année le Défilé folklorique et carnavalesque sera rehaussé de la participation de 3 géants, des associations bachynaises, des chars des enfants de la garderie et des habitants : le 26 juin à 15h30, au départ de la place de la liberté (salle des fêtes), rejoignez le carnaval dans la joie et la bonne humeur à vélo, char, trottinette ou même à pieds avec votre famille, vos amis, vos voisins laissez libre court à votre imagination ou en panne d'inspiration nous vous suggérons un thème : « L'Euro de Foot ».

➤ La fête de l'école avec un spectacle des enfants aura lieu le 18 juin dans les locaux de l'école Jacques Brel, organisée par le conseil d'école et les parents d'élèves. Petite restauration assurée.

➤ Durant les congés, du 03 au 24 août inclus, la médiathèque sera fermée les mercredis et dimanches et ne sera ouverte que le vendredi de 17h à 18h. Réouverture le dimanche 28 août.



➤ Mini-séjours Ados du Service jeunesse de la Pévèle Carembault, pour la période allant du 11 juillet au 12 Août 2016 : Toutes les informations sont disponibles sur le blog : <http://jeunesse.pevelecarembault.fr>



C'est toi

C'est toi qui m'a porté, m'a donné le jour
Balancé, caressé, cajolé

C'est toi qui depuis toujours m'a chéri, m'a aimé,
m'a bercé

C'est toi qui a séché mes larmes
Adouci mes peines

C'est toi qui m'a offert mes premières armes
Contre la vie et la déveine

C'est toi qui m'offre ton épaule
Quand j'ai peur et que le jour s'achève

C'est toi qui me console
Quand je fais un mauvais rêve

C'est toi qui me supporte tout le temps
Qui me cède ce bonheur
Qui me fait sourire

C'est moi
A présent qui te rend cet honneur
Un peu, pour te séduire
C'est pour toi sincèrement
Ce petit mot de mon cœur
Juste pour le plaisir
Bonne Fête, tout simplement
A toi, maman...

Michaëla Degui

Calendrier de juin 2016

4 juin	9h 1 ^{ère} séance d'inscription au foyer rural pour la braderie réservée aux bachynois
10 juin	20h soirée foot France - Roumanie organisée par Festy Bachy
12 juin	Tournoi de tennis de table
15 juin	Excursion à Bellewaerde
18 juin	A 11h commémoration de l'appel du 18 juin à Bachy
18 juin	10h Fête des écoles au groupe scolaire Jacques Brel
18 juin	20h, au stade municipal : fête de la musique et feu de la Saint-Jean
25 juin	A 13h vide-grenier organisé par les Bois sans Soif, à 19h30 soirée détente organisé par « Le Virginia » à la salle des fêtes
25 juin	13 à 18h : exposition de voitures anciennes parking de l'école
26 juin	Ducasse, repas à midi (assiette anglaise) organisé par les Bois sans Soif
26 juin	A 15h30 grand défilé carnavalesque
5 juillet	Vacances scolaires
7 juillet	Ouverture de l'ALSH à l'école J Brel

La pensée du mois

« C'est en croyant aux roses qu'on les fait éclore »

Anatole France